

QUELS SONT LES SURCÔTS ENGENDRÉS PAR LA RÉTROCESSION DE L'UVESTÉROL ADEC® ET DES VACCINS ANTI-HÉPATITE B DANS UN CHU ?

Introduction / Objectif

2017 : Nouvelles circulaires

Recommandation temporaire d'utilisation Uvestérol® ADEC

Hépatite B : priorisation des patients à vacciner

Rétrocession

Marge forfaitaire applicable

Quel impact pour notre PUI ?



Méthode

Analyse rétrospective conduite entre mars et août 2017

Nombre de commandes ?

Nombre de rétrocessions ?

Temps des différents personnels nécessaire à chaque rétrocession de vaccin ou d'Uvestérol® ADEC ?
Application de coefficients pour les tâches partagées

Coût horaire de chaque personnel ?

Modalités de facturation ?

Résultats

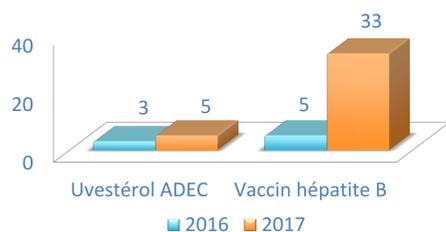


Figure 1: Evolution des commandes entre 2016 et 2017

Surcoût + 402 €

Nombre de rétrocessions entre mars et août 2017

Vaccins hépatite B : 525

Uvestérol® ADEC (25 patients) : 104

Tableau I:

Coûts horaires moyens chargés

1 commande	13,40€
1 h secrétariat	23,31€
1 h externe	5,68€
1 h interne	23,04€
1 h préparateur	29,29€
1h pharmacien	58,59€

Tableau II :

Répartition du temps pour une rétrocession de vaccin hépatite B

Réponse aux appels téléphoniques	5 min
Accueil des patients, enregistrement des données de rétrocession	5 min
Dispensation/conseil patient	7 min
Saisie des rétrocessions	5 min
Validation et envoi des rétrocessions	3 min
Contrôle des factures	1 min
Traçabilité dispensation VHB	2 min
Temps restitution ARS (ponctuel)	30 min

Tableau III :

Répartition du temps pour une rétrocession de l'Uvestérol ADEC®

Demande fiche initiation RTU	3 min
Accueil des patients, enregistrement des données de rétrocession	3 min
Vérification RTU	2 min
Dispensation/conseil patient	10 min
Saisie des rétrocessions	5 min
Validation et envoi des rétrocessions	3 min
Contrôle des factures	1 min

Surcoût + 5689€

Modalités de facturation

Non application de la marge forfaitaire de 22€ = (525+104)x22€

13 838€

Part mutuelle non facturée si rétrocession 1 seul vaccin (frais de gestion supérieurs) => 129 rétrocessions

397€

Surcoût + 1104 €

Evolution de l'activité

≈ + 290h sur 6 mois

12h/semaine tout personnel confondu

≈ + 7% de l'activité

Discussion / Conclusion

La nouvelle rétrocession de ces médicaments s'est traduite par un **surcoût de 7 195€**, une **non-facturation** de la marge forfaitaire de **13 838€** et une **perte financière de 397€**, soit un **total de 21 430€ sur 6 mois**. Les chiffres calculés sont une **estimation basse du surcoût effectif**. Le temps de changement des organisations n'a pas été mesuré, ni le temps nécessaire aux échanges avec le patient dans le cadre de la priorisation des vaccinations.

Ce travail pose la question de la visibilité de nos missions pharmaceutiques qui sont de plus en plus exigeantes mais qui ne font pas pour autant l'objet d'une **valorisation**.